



**Communiqué de presse**  
08 novembre 2022

## **Collaboration renforcée entre Sbrinz et Emmi**

---

Dans l'optique du développement stratégique à long terme de la marque Sbrinz, l'Interprofession du Sbrinz est en quête de nouvelles modalités de commercialisation. Afin de renforcer la collaboration en matière de publicité et de commercialisation du sbrinz, elle a élaboré un contrat de prestations avec Emmi Suisse SA.

### **Potentiel de croissance**

Malgré la grande notoriété de la marque et l'ancrage du fromage Sbrinz en Suisse, l'évolution des quantités a stagné ces dernières années. Cette situation s'explique notamment par la forte pression exercée par les importations de produits similaires en provenance d'Italie, qui ont pu s'établir en Suisse au cours des dernières années. Tant l'Interprofession du Sbrinz qu'Emmi Suisse SA sont convaincues que le fromage de Suisse centrale, affiné pendant au moins 18 mois, a un potentiel commercial plus important que celui exploité aujourd'hui.

### **Renforcement durable de la marque Sbrinz**

Sbrinz et Emmi attendent de leur collaboration une augmentation durable des volumes. Emmi dispose de l'accès au marché, de la proximité avec les consommateurs et de l'expertise en marketing nécessaires pour renforcer durablement la marque Sbrinz.

Comme une grande partie du volume de Sbrinz est déjà commercialisée par Emmi, elle est également très intéressée par le renforcement de la marque. C'est pourquoi le leader de la fabrication de produits laitiers haut de gamme met à disposition les moyens financiers nécessaires à cet effet. L'accès non discriminatoire au fromage Sbrinz continuera d'être accordé à l'avenir à d'autres commerçants.

### **Proposition acceptée**

Lors de l'assemblée extraordinaire du 7 novembre 2022, les associés ont accepté à l'unanimité sans abstention le contrat de prestations élaboré. L'Interprofession du Sbrinz continue d'agir en tant que propriétaire de la marque Sbrinz et reste responsable de la poursuite administrative du secrétariat, mais la publicité et la commercialisation seront externalisées à Emmi au 1er janvier 2023 par le biais d'un mandat de prestations.

**Informations sur le Sbrinz AOP :** [www.sbrinz.ch](http://www.sbrinz.ch); [www.facebook.com/Sbrinz.aop](https://www.facebook.com/Sbrinz.aop);  
[www.instagram.ch/sbrinz\\_aop](https://www.instagram.ch/sbrinz_aop), [www.tiktok.com/@sbrinz.aop](https://www.tiktok.com/@sbrinz.aop)

### **Contact:**

Stefan Heller, Directeur, [stefan.heller@sbrinz.ch](mailto:stefan.heller@sbrinz.ch), 079 515 22 95